

Ã?dito

Description

La relation entre citoyennetÃ© et nationalitÃ© Ã l'Est a constituÃ© un Ã©lÃ©ment essentiel des Ã©volutions politiques aprÃ¨s la chute du mur de Berlin. Dans une zone oÃ¹ les frontiÃ¨res Ã©tatiques coÃ¯ncident rarement avec celles des ethno-nations, la redÃ©finition des approches de la citoyennetÃ© est riche d'implications pour l'Europe entiÃ¨re.Ã

Dans un monde globalisÃ©, les visions et pratiques de la citoyennetÃ© semblent Ãªtre plus partagÃ©es aujourd'hui que jamais. AprÃ¨s 60 ans de construction communautaire et la fin du communisme, la majoritÃ© des EuropÃ©ens sont des citoyens de l'Union europÃ©enne, tandis que les Etats de l'Est post-communiste adhÃ©rent, d'une maniÃ¨re ou d'une autre, Ã un ensemble de normes europÃ©ennes et internationales sur la citoyennetÃ©.



NÃ©anmoins, des diffÃ©rences de poids persistent quant Ã la comprÃ©hension et Ã la pratique de ce statut, rÃ©gulateur moderne de la relation d'un individu Ã un Ã©tat. Des questions d'Ã©galitÃ©, de droits, de devoirs ou encore de loyautÃ© demeurent sources de controverses d'un pays Ã l'autre du continent.

Nos visions d'autrefois s'en trouvent bouleversÃ©es. L'Allemagne, longtemps caractÃ©risÃ©e par une approche de la citoyennetÃ© basÃ©e sur un droit du sang (*ius sanguinis*) quasi-exclusif, ouvre de plus en plus l'accÃ¨s Ã son corps citoyen par la gÃ©nÃ©ralisation d'un droit du sol (*ius soli*). A l'inverse, la France, traditionnelle chantre d'une conception civique et Ã©galitaire de la citoyennetÃ©, s'est faite remarquer en 2010 en dÃ©portant Ã grand bruit des populations roms, pourtant protÃ©gÃ©es par leur statut de citoyens, notamment roumains, et europÃ©ens.

Comprendre ces Ã©volutions liÃ©es Ã la citoyennetÃ© s'avÃ¨re donc crucial en ce dÃ©but de siÃ¨cle, alors que des chocs Ã©conomiques, financiers, politiques, migratoires ou encore Ã©nergÃ©tiques, redÃ©finissent Ã grande vitesse notre quotidien et notre avenir.

Dans cette perspective, ce dossier s'attache Ã Ã©clairer les pratiques de la citoyennetÃ© dans les pays de l'espace post-communiste et post-soviÃ©tique. La renÃ©gociation des identitÃ©s et des loyautÃ©s y a initiÃ© une refonte parfois radicale de la relation entre individus, ou communautÃ©s, aux Ã©tats qui prÃ©sident maintenant aux destinÃ©es de la rÃ©gion.

La conception de la citoyennetÃ© doit y Ãªtre comprise comme singuliÃ¨rement distincte de l'idÃ©e de nationalitÃ©. Les cas d'adÃ©quation des frontiÃ¨res politiques et ethno-nationales sont en effet rares dans la rÃ©gion, et les distorsions de politiques qui en rÃ©sultent sont nombreux.

Entre droit du sol et droit du sang, entre tendances civiques et ethniques, la citoyennetÃ© Ã l'Est a

À t'À© utilis'À©e comme un instrument essentiel de la transition des vingt derni'À©res ann'À©es. En fonction des cas, il s'est agit de d'À©finir un 'À©tat moderne et fonctionnel, de pr'À©parer une int'À©gration pouss'À©e dans les structures internationales et europ'À©ennes, de r'À©parer les torts du pass'À©, d'assurer la coh'À©rence de l'ethno-nation ou encore d'affirmer une autorit'À© politique et une influence g'À©opolitique.

Photographie en vignette :À Eric Le Bourhis, Moscou, 2009.

date cr'À©'À©e

15/12/2011

Champs de M'À©ta

Auteur-article : S'À©bastien GOBERT